
Montréal, le 18 décembre 2019

Objet : Votre demande d'accès à l'information du 11 décembre 2019 (réf : Plan directeur en ressources informationnelles d'Investissement Québec)
N/D : 1-210-552

Nous faisons suite à votre demande d'accès formulée en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ c.A-2.1), ci-après la « **Loi sur l'accès** », datée du 11 décembre 2019, reçue par courriel à nos bureaux le même jour, dont copie est jointe en annexe, à notre accusé de réception daté du 12 décembre 2019.

Vous trouverez copie du plan directeur en matière de ressources informationnelles d'Investissement Québec. Cependant, il appert que nous ne pouvons vous transmettre certaines informations et invoquons à ce stade à cet égard, comme applicables en l'espèce, les articles 14, 21, 22 et 27 de la Loi sur l'accès.

En terminant, à titre d'information, nous vous référons à l'article 135 de la Loi :

«135. Une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission de réviser cette décision.

Une personne qui a fait une demande en vertu de la présente loi peut demander à la Commission de réviser toute décision du responsable sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur l'application de l'article 9 ou sur les frais exigibles.

Ces demandes doivent être faites dans les trente jours qui suivent la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé par la présente loi au responsable pour répondre à une demande. La Commission peut toutefois, pour un motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter ce délai.»

.../2

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Responsable de l'accès aux documents,

ORIGINAL SIGNÉ

Marc Paquet, avocat
Conseiller spécial, mandats stratégiques

p.j. : Votre demande d'accès du 11 décembre 2019, Copie des articles de la Loi sur l'accès 14, 21, 22 et 27 et le Plan directeur en ressources informationnelles d'Investissement Québec.

Expéditeur:

Date: 11 décembre 2019 à 09:51:03 UTC-5

Destinataire: undisclosed-recipients;;

Objet: Demande d'accès - Plan directeur en ressources informationnelles

Bonjour,

En vertu de l'article 9 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics, j'aimerais obtenir une copie du plan directeur en ressources informationnelles de votre organisation.

En vous remerciant d'avance du traitement de cette demande,

Salutations.



**Assurer la continuité des
affaires et bâtir le futur IQ**

PLAN DE TRANSITION



- **Maintenir les systèmes actuels**
- **Assurer l'entretien par une équipe dédiée**
- **Planter de nouvelles solutions (ex: CRM)**
- **Mettre en place une nouvelle équipe**

S'assurer d'avoir les bonnes fondations
(données, processus, infrastructure)

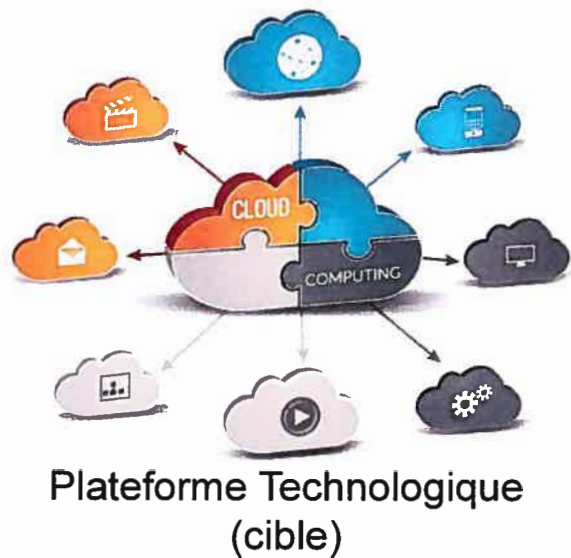
Lorsque tous les indicateurs seront au vert:

- **solutions fonctionnelles**
- **formation complétée**
- **équipe opérationnelle**

On pourra dé-commissionner l'ancien

RÉPONDRE AUX BESOINS D'AFFAIRES

- ✓ Améliorer la **facilité de faire affaire avec IQ**
- ✓ Accroître la **productivité** de 30% en **simplifiant** nos **processus**
- ✓ **Absorber** de plus **larges volumes d'affaires**
- ✓ **Réduire** les **délais** de 50%



On suit une approche agile:

-
-
-
-

EN FAISANT ÉVOLUER NOS PRATIQUES



Développements de solutions à l'interne



Intégration de solutions externes



MIEUX



+VITE

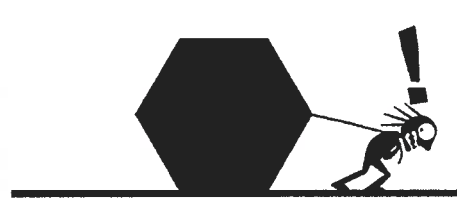


-CHER

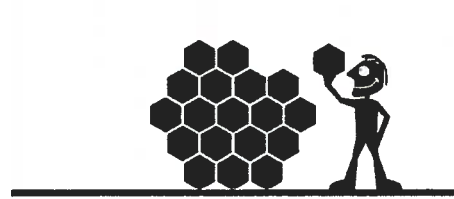


**COMMENT ALLONS
NOUS Y ARRIVER ?**

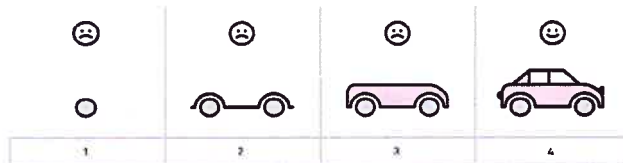
NOTRE APPROCHE AGILE



« Ce projet est tellement gros, que je ne suis pas certain que je serais capable de le livrer. »



« C'est nettement mieux de livrer ce projet en différentes séquences. »



Démontre rapidement aux utilisateurs des **résultats concrets** par des livraisons fréquentes (et non des prototypes)



Facilite l'**adaptabilité aux changements** organisationnels ou des besoins d'affaires



Augmente la qualité globale par une intégration continue des essais et des approbations.



Donne un résultat final correspondant **davantage aux besoins**

CADRE DE GESTION DE PROJETS

Les facteurs clés
de succès d'un
projet



0- Besoin, Portée



Dossier d'affaire, Charte de projets

1- Gouvernance



Identification des parties prenantes et des décisionnaires

2- Organisation



Mise en place des tribunes nécessaires à l'atteinte de nos objectifs

3- Planification



Élaboration d'un échéancier réaliste pour la Portée du projet (définie et validée)

4- Méthodologie et Livrables



-Livraisons Agiles
-Utilisation des livrables clés nécessaires au bon déroulé des projets avec indicateurs de suivi associés



**À QUOI RESSEMBLE
NOTRE PLAN
TRIENNAL ?**

DÉMARCHE

1- Tournée des VPs et PVP
+ Journées dans les bureaux régionaux



Liste des besoins d'affaires

2- État des lieux des Ti



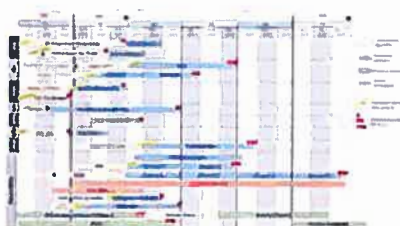
Liste des besoins Ti

3- Planification stratégique
IQ 2019-2022



Liste des besoins Affaires et Ti

4- Feuille de route (draft)



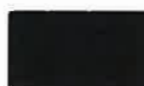
5- Validation de la feuille de route



rencontres avec les analystes (10)
Symposium d'octobre et appels téléphoniques



Rencontres de partage



6- Plan final

| | 2019-2021 | 2021-2022 | 2022-2023 | |
|------------------------|---|---|--|--|
| INNOVATION | <ul style="list-style-type: none"> VPAs: génération y plus VPAs: révolution Maps | <ul style="list-style-type: none"> Univer: AI pour développement Capital de risque: générer | <ul style="list-style-type: none"> Recherche: partenariats Recherche: France/pays | |
| DIFFÉRENCIATION | <ul style="list-style-type: none"> Map: client Map: L&E Map: Network Map: CRM Map: Programme client Map: Marketing client 2 | <ul style="list-style-type: none"> Map: Liste de projet Map: Plateau Map: Outlets personnalisés Map: Programme client Map: Marketing client 1 Map: Marketing client 2 | <ul style="list-style-type: none"> Map: Outlets multi | |
| | <ul style="list-style-type: none"> Map: MCM: client & marketing Map: Cybersecurity Map: IA: intelligence de process Map: PCAR: PRA Map: Agilité/usage machine Map: 100% | <ul style="list-style-type: none"> Map: Système versatile Map: IA: IA: IA Map: IA: IA: IA Map: IA: IA: IA Map: IA: IA: IA | <ul style="list-style-type: none"> Map: IA: IA: IA Map: IA: IA: IA Map: IA: IA: IA Map: IA: IA: IA | |

NOTRE FEUILLE DE ROUTE TRIENNALE

INNOVATION



■ M\$

2019-2020

- VPAI – génération pistes
- VPAI – évaluation filiales

■ M\$

2020-2021

- Minier – iA pour prospection
- Capital de risque - gestion

■ M\$

2021-2022

- IQ – Blockchain gestion risques
- IQ – Blockchain financement

DIFFÉRENCIATION



- RH – SIRH
- RH – LMS
- RH – Intranet
- IQ - CRM
- IQ - Plateforme client
- EC – Sondage client 2

- RR – Cote de crédit
- RR – Refonte
- CM – Gestion portefeuille
- MF – Plateforme client
- IQ – Intelligence client / aff.
- IQ – Gestion documentaire

- IQ – IQ 2.0
- AI – Gestion audit

OPÉRATIONS



- IQ – MDM (client & employé)
- IQ – Cybersécurité
- IQ – Gestion de projets
- IQ – PCA & PRA

- GF – Système comptable
- GF – Système financier
- IQ – Hub de données
- IQ – Sécurité données

- IQ – RPA
- IQ – Analytique prédictif

- Apprentissage machine
- IaaS

- SIEM

- SOC

INFRASTRUCTURE



CONDITIONS DE SUCCÈS

TALENTS

ANCIENNE STRUCTURE

PROFESSIONNELS

- Analyste fonctionnel
- Analyste d'affaires
- Conseiller, procédés administratifs et formations
- Coordonnateur
- Architecte organique

TECHNICIENS

- Technicien spécialisé, soutien aux utilisateurs
- Technicien en information
- Technicien développement
- Administrateur, réseau
- Technicien, données

STRUCTURE CIBLE

- Analyste de données
- Architecte organique
- Conseiller gestion de la relation client
- Analyste intégrateur
- Conseiller infrastructure
- Conseiller systèmes patrimoniaux
- Conseiller actifs informationnels
- Conseiller technologies applicatives

- Technicien gestion des actifs informationnels
- Technicien sécurité
- Technicien soutien aux utilisateurs
- Administrateur réseaux
- Technicien développement de données

Évolution des rôles
internes

Nouvelles
embauches

Consultants

PROCHAINES ETAPES

- Préparation des appels d'offres ([REDACTED])
 - Validation au CA dans 2-3 mois
- Finalisation du plan triennal avec l'expertise du partenaire - architecture
- Séance de priorisation de projets
(objectif: établissement de la feuille de route finale)
- Établissement du portefeuille 2019-2020
- Début des projets et reddition de compte sur le portefeuille



POUR CONCLURE

- Mise en place d'un processus d'appel d'offres pour le projet « credit scoring »
- Mise en place d'un processus d'appel d'offres pour le partenaire technologique
- Gestion des risques, livrables et encadrement, et, contrôles parallèles avec le comité de direction et le conseil d'administration